



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

BUREAU COMMUNAUTAIRE  
jeudi 8 janvier 2026 à 17h  
Procès-Verbal

-----

Le bureau communautaire de Bourges Plus s'est réuni, sous la présidence de Mme Irène FELIX, présidente, le jeudi 8 janvier 2026, à 17h, dans Salle du Conseil Municipal, Hôtel de ville de Bourges, sur convocation préalable de Mme la présidente, adressée le vendredi 2 janvier 2026 et affichée le vendredi 2 janvier 2026.

**Présents :** Mme Irène FELIX, M. Yann GALUT, M. Jean-Louis SALAK, Mme Marie-Christine BAUDOUIN, M. Gérard SANTOSUOSSO, M. Bruno FOUCHE, M. Alain MAZE, M. Stéphane GARCIA, M. Denis POYET, Mme Corinne LEFEBVRE, Mme Evelyne SEGUIN, Mme Catherine PALLOT, M. Marc STOQUERT, Mme Christine CHEZE-DHO, M. Fabrice ARCHAMBAULT

**Excusés avec pouvoir :** M. Jean-Marie VOLLOT donne pouvoir à M. Fabrice ARCHAMBAULT, M. Bernard DUPERAT donne pouvoir à M. Bruno FOUCHE

**Excusés sans pouvoir :** M. Richard BOUDET, M. Patrick BARNIER, Mme Bernadette GOIN-DEMAY

**Absents :** M. Stéphane HAMELIN

**Secrétaire de séance :** Christine CHEZE-DHO AUTRE MEMBRE DU BUREAU

**Président de séance :** Irène FELIX PRESIDENTE

-----

Mme la présidente ouvre la séance à 17 h

Mme la présidente aborde l'ordre du jour du bureau communautaire.

- 15 présents -

**Approbation du procès-verbal de la séance du bureau communautaire du jeudi 4 décembre 2025 :**

Mme la présidente soumet aux membres du bureau communautaire le procès-verbal de la séance du bureau communautaire du 4 décembre 2025.

***Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.***

**Délibérations présentées par Mme FELIX :** (en l'absence de M. BOUDET)

**1. Convention de collecte de fonds – Mécénat – hall d'accueil de l'ancienne Maison de la Culture**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine ;
- d'autoriser Mme la présidente ou son représentant à signer la convention de collecte de dons.

***Adopté à l'unanimité***

**Délibérations présentées par MAZE : Conférence des Maires, Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés, incendie**

**2. Convention pour l'occupation et l'usage d'un local poubelles sur le domaine public - site de Cap Nord**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser l'engagement financier de la communauté d'agglomération pour la réalisation de cet enclos pour un montant maximal de 10 000 € TTC ;
- d'autoriser Mme la présidente ou son représentant à signer et suivre l'exécution de la convention d'occupation et d'usage d'un local poubelle sur domaine public.

**Adopté à l'unanimité**

**Délibérations présentées par Mme FELIX :**

**3. CONTRAT DE VILLE - Programmation 2026 - Subventions**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution de subventions au titre de l'appel à projet 2026 du contrat de ville de Bourges ;
- d'autoriser Mme la présidente, ou Mme la membre du bureau, déléguée à l'animation et la cohésion communautaire, l'action sociale, la politique de la ville, la participation citoyenne et au conseil de développement à verser ces subventions aux organismes responsables des projets suscités ;
- d'autoriser Mme la présidente, ou Mme la membre du bureau, déléguée à l'animation et la cohésion communautaire, l'action sociale, la politique de la ville, la participation citoyenne et au conseil de développement, à signer l'ensemble des documents afférents

**Adopté à l'unanimité**

**Déport : Mme Catherine PALLOT et M. Marc STOQUERT**

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Mme la présidente lève la séance à 17h17.

